# JOURNÉES DES CHEMINS
# ORGANISER UN CHANTIER : MODE D'EMPLOI

**Tous les documents utiles se trouvent sur www.journeesdeschemins.fr : descriptif de l'opération, fiche d'inscription chantier, attestation d'assurance...**

| Tâches | Fait |
|---|---|
| 1. Repérer lors de vos balades, un chemin obstrué par la broussaille, qui pourrait être intéressant pour la pratique de la randonnée, ou un chemin qui sert de dépôt d'ordures, à nettoyer. | |
| 2. Vérifier en mairie (cadastre) le statut du chemin : si c'est un chemin rural, c'est tout bon ! | |
| 3. Obtenir l'accord du conseil municipal. Important : le recours à une association pour entretenir un chemin rural ne vaut pas engagement de la commune à prendre en charge l'entretien futur du chemin. | |
| 4. Vous pouvez également directement aller voir un maire et lui demander s'il a des chemins à rouvrir sur sa commune. On découvre parfois grâce au cadastre des chemins sympas dont on n'aurait jamais soupçonné l'existence ! | |
| 5. Dès l'accord obtenu, inscrire votre chantier auprès du Codever via le formulaire en ligne (lien sur www.journeesdeschemins.fr). Le secrétariat diffusera l'info via ses supports ainsi qu'à notre attachée de presse. Un modèle de convention à signer avec avec la commune vous sera envoyé. | |
| 6. Informer de votre côté les clubs locaux que vous connaissez, toutes activités confondues, la presse locale, et ne pas oublier les concessionnaires/magasins qui peuvent faire de l'affichage. Dossier de presse et modèle de communiqué sur demande. | |
| 7. Le Codever assure les chantiers en matière de responsabilité civile, mais informez quand même votre assureur si vous êtes une structure (N.B. : les clubs adhérents Codever et souscripteurs d'un contrat RC chez notre partenaire Allianz (Cabinet T. Champion à Amilly) sont couverts par leur propre contrat, ainsi que les bénévoles venant leur prêter main forte sur leur chantier). | |
| 8. J-2 semaines : relancer la presse locale en précisant les spécificités de votre chantier, sa nature et sa situation, et combien de personnes vous attendez. Ne pas hésiter à prévoir un pot et y inviter des élus du secteur : maires, conseiller départemental, député… | |
| 9. Les jours précédents, relancez les élus, les clubs. Relancer le communiqué à la presse locale à J-5. La veille, fléchez l'accès au chantier et vérifiez que les journalistes confirment leur venue (NB : il faut faciliter au maximum l'accès, quitte à aller les chercher sur la place du village ; un journaliste qui tourne en rond dans la campagne sans pouvoir vous joindre a vite fait de passer à autre chose…) | |
| 10. Le jour J, tout le monde au boulot ! La convivialité reste le maître-mot… n'oubliez pas de faire des photos (de la plus grande résolution possible, soignez la mise en scène et le cadrage : voir notre fiche-conseil). | |
| 11. Le plus rapidement possible après la fin du chantier, idéalement le dimanche soir ou le lundi matin : envoyez-nous un petit compte-rendu de la journée : kilométrage débroussaillé ou nettoyé, nb de participants, présence d'élus et de journalistes locaux, impressions, quelques photos numériques (de bonne qualité). Diffusez-le aux médias locaux. | |

## PERSONNES RESSOURCES

Un souci pour inscrire votre chantier ? contactez Lucie au 09 650 444 76 - secretariat@codever.fr

Autres questions (comm', juridique, assurance...) : Charles Peot au 06 42 19 90 11 - charles.peot@codever.fr